



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

SÉANCE ORDINAIRE
LE MARDI 5 MAI 2015

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le cinquième jour du mois de mai 2015 à 20 h à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Claude Leroux.

Les conseillers : Mesdames France Desroches, Linda Gamache, Julie Mayer, Carol Rivard et messieurs Daniel Ponton et Denis Thomas.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Claude Leroux.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, et l'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle, étaient présents. Le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Gilles Bastien, et le coordonnateur des loisirs, monsieur Christian Brochu, étaient aussi présents.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2015-05-84
OUVERTURE DE LA SESSION

Proposée par la conseillère madame Julie Mayer, appuyée du conseiller monsieur Denis Thomas ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE procéder à l'ouverture de la séance ordinaire du 5 mai 2015 à 20 h.

Résolution # 2015-05-85
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par la conseillère madame Julie Mayer, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis en laissant le point varia ouvert.

Résolution # 2015-05-86
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposée par la conseillère madame Julie Mayer, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 7 avril et de l'assemblée extraordinaire du 15 avril 2015 soient adoptés étant en tout point jugés conformes.

Résolution # 2015-05-87
COMPTES À ACQUITTER

Proposée par le conseiller monsieur Denis Thomas, appuyée de la conseillère madame Julie Mayer ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les élus acceptent la liste des comptes et factures déposée pour la période du 7 avril au 4 mai 2015 dont le montant est de 32 186,33 \$ et, de plus, acceptent la liste des dépenses du fonds d'administration et des dépenses en immobilisation, le tout pour un montant de 190 332,60 \$, selon la liste des comptes et factures.

Résolution # 2015-05-88
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE –
MANDAT ÉVALUATION DES ÉQUIPEMENTS DES SERVICES DE
SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Valentin ont entrepris des discussions en vue de la création d'une régie intermunicipale de protection contre l'incendie;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lacolle a manifesté son intérêt à participer aux discussions;

Sur proposition de la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Denis Thomas;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix accepte de mandater une firme pour effectuer une évaluation professionnelle des équipements incendies des deux municipalités possédant un service de protection contre l'incendie. Le coût d'un tel mandat doit être réparti en parts égales entre les municipalités.

Résolution # 2015-05-89

COMPOSITION DU COMITÉ DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT la résolution # 2015-03-46 autorisant la formation d'un comité de la famille et des aînés;

Sur proposition de la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame France Desroches;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix nomme officiellement mesdames Mylène Boudreau, Carmen Caya, Sophie Loubert, Yvette Miousse, Hélène Tremblay, Nathalie Vigneault, messieurs Christian Brochu, Roger Langlois et Christian Patenaude, membres du comité de la famille et des aînés de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. La conseillère municipale, madame Carol Rivard, a été nommée responsable du dossier.

Résolution # 2015-05-90

CRÉATION D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION - OBNL

CONSIDÉRANT la résolution # 2015-04-73 autorisant les démarches pour la formation d'un organisme à but non lucratif;

Sur proposition du conseiller monsieur Denis Thomas, appuyée de la conseillère madame Julie Mayer;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix recrute cinq personnes intéressées à faire partie du conseil d'administration pour travailler à la mise en œuvre d'un service de garde éducatif à l'enfance.

Résolution # 2015-05-91

ENGAGEMENT D'UN PRÉPOSÉ AU SERVICE DES LOISIRS

Sur proposition de la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix embauche monsieur Alexandre Soucy à titre de préposé au service des loisirs au salaire minimum soit 10,55 \$ l'heure.

Résolution # 2015-05-92

ACQUISITION D'UN NOUVEAU SERVEUR

CONSIDÉRANT QUE le serveur actuel est désuet créant un risque de perdre toutes les applications ainsi que les données enregistrées;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Luc Grenier, technicien en informatique;

Sur proposition du conseiller monsieur Denis Thomas, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix autorise l'achat d'un nouveau serveur informatique incluant la préparation, configuration et installation du serveur, les logiciels d'exploitation et utilitaires pour un montant d'environ 10 000 \$.

Résolution # 2015-05-93

DÉMARCHE AFIN D'OBTENIR UNE AIRE DE VIREMENT SUR LA 60^E AVENUE

CONSIDÉRANT la problématique pour les camions de services publics (collecte d'ordures ménagères et de matières recyclables, déneigement) de fournir un service sécuritaire sur une rue sans issue;

CONSIDÉRANT QU'avec les nouveaux bacs obligatoires, les camions sont dorénavant robotisés donc, un seul conducteur pour effectuer le travail;

CONSIDÉRANT les normes édictées par le Code de la sécurité routière;

Sur proposition du conseiller monsieur Denis Thomas, appuyée de la conseillère madame France Desroches;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix approuve les démarches qui seront entreprises pour obtenir une aire de virement sur la 60^e Avenue afin que les camions de services d'utilité publique puissent sortir en marche avant sur la rue Principale (Route 223) améliorant ainsi la sécurité des personnes et des biens.

Résolution # 2015-05-94

TARIF RÉGULIER POUR LES ENFANTS D'ENTRAÎNEURS DE SOCCER

Sur proposition de la conseillère madame Carol Rivard, appuyée de la conseillère madame France Desroches;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix impose le tarif régulier à l'enfant dont le parent est entraîneur de soccer.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2015-05-95

MODIFICATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLÉE DE JUILLET

Sur proposition de la conseillère madame Carol Rivard, appuyée de la conseillère madame France Desroches;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix modifie la date de l'assemblée ordinaire du mois de juillet pour le 14 juillet 2015 à la même heure; accueil dès 19 h 30 et début de l'assemblée à 20 h.

QU'un avis public soit publié dans le journal local à cet effet.

Résolution # 2015-05-96

RÉVISION DE RÉGLEMENTATION DE L'AFFICHAGE DANS LA MUNICIPALITÉ

Sur proposition de la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix entreprenne une étude de la réglementation actuelle sur l'affichage.

QU'il consulte les commerçants et toutes personnes intéressées de son intention d'appliquer une réglementation plus rigoureuse et d'améliorer le visuel par l'achat de panneaux de signalisation regroupant les commerces.

Résolution # 2015-05-97

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS POUR LE BLOCKHAUS DE LA RIVIÈRE-LACOLLE

Sur proposition du conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame France Desroches;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal présente une demande d'aide au fonctionnement de 53 250 \$ auprès du ministère de la Culture et des communications pour le blockhaus de la Rivière-Lacolle et autorise la directrice générale, madame Maire Lili Lenoir, à remplir et signer pour et au nom de la municipalité les documents afférents à la demande.

Résolution # 2015-05-98

AUTORISATION D'ORGANISER UNE MARCHE – COLLECTE DE FONDS

CONSIDÉRANT QU'en avril dernier, madame Sonia Tarditi, citoyenne de la municipalité, subissait un grave accident de la route sur le territoire de la municipalité;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

CONSIDÉRANT QUE ses amis désirent organiser une marche le 31 mai avec un collecte de fonds pour lui venir en aide;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, sensible à cette tragédie, autorise l'organisation de cet événement le dimanche 31 mai 2015 à 10 h 30 et participe à la collecte de fonds en fournissant les véhicules d'urgence et le personnel requis pour la sécurité des piétons et l'utilisation du Centre Paulinoix pour le rassemblement;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des pompiers de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix désire elle aussi s'impliquer en fournissant le personnel nécessaire;

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix autorise la marche et la collecte de fonds du 31 mai 2015 pour madame Sonia Tarditi.

Résolution # 2015-05-99

EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS AU BLOCKHAUS

Sur proposition du conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame France Desroches;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix embauche madame Eugénie Dufresne et monsieur Lawrence Gill à titre de guides-animateurs ainsi que monsieur Simon Balthazard-Dionne à titre de guide-responsable au blockhaus de la Rivière-Lacolle pour la saison 2015.

QUE le salaire horaire des guides-animateurs soit de 10,75 \$ et que celui du guide-responsable soit de 12 \$.

Résolution # 2015-05-100

PROJET DES RADIOCOMMUNICATIONS D'URGENCE DE LA MRC : DEMANDE AU FONDS AGRIESPRIT

CONSIDÉRANT QUE le Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada (FAC) est destiné à des projets d'immobilisations dans des collectivités rurales de moins de 150 000 habitants et peut offrir une subvention allant entre 5 000 \$ et 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le projet des radiocommunications d'urgence de la MRC du Haut-Richelieu répond aux critères établis par Financement agricole Canada, puisqu'il s'agit d'un projet d'immobilisations visant à améliorer la qualité des radiocommunications d'urgence pour les collectivités rurales faisant partie de la MRC;

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée du conseiller monsieur Denis Thomas;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix dépose une demande de subvention pour le projet des radiocommunications d'urgence, et ce, dans le cadre du programme AgriEsprit de Financement agricole Canada.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

QUE le conseil municipal autorise la MRC du Haut-Richelieu à compléter cette demande de subvention et à la transmettre à Financement agricole Canada pour et au nom de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Résolution # 2015-05-101

SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service de sécurité incendie, monsieur Gilles Bastien;

Sur proposition du conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame France Desroches;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix réitère la résolution numéro 2014-07-180 autorisant le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité l'entente d'intervention en matière de protection incendie entre la municipalité de Venise-en-Québec et la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Résolution # 2015-05-102

ACHAT D'UN AFFICHEUR DE VITESSE

Sur proposition de la conseillère madame Carol Rivard, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix autorise l'achat d'un afficheur de vitesse à message pour sensibiliser les usagers de la route à la vitesse excessive.

Afin de donner application à la présente résolution, le poste budgétaire « achats et fournitures de signalisation » sera imputé d'un montant maximum de 4 500 \$.

AVIS DE MOTION

Le conseiller monsieur Daniel Ponton donne avis de motion de la présentation à une session ultérieure, d'un règlement de modification des règlements # 247-2008 et # 248-2008 relatifs aux normes de gestion et aux rejets dans le réseau d'égout.

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Jacques-M. Daigle, inspecteur municipal, dépose son rapport d'activités du mois d'avril 2015.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

**DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ
INCENDIE**

Monsieur Gilles Bastien, directeur du service de sécurité incendie, dépose son rapport d'activités et ceux de la brigade des pompiers volontaires du mois d'avril 2015.

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COORDONNATEUR AU SERVICE DES
LOISIRS**

Monsieur Christian Brochu, coordonnateur au service des loisirs, présente les activités offertes au Centre Paulinoix.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur Claude Leroux, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros: 2015-05-87, 2015-05-88, 2015-05-91, 2015-05-92, 2015-05-99, 2015-05-102.

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**Résolution # 2015-05-103
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache; appuyée de la conseillère madame Julie Mayer;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE lever la présente session ordinaire à 21 h 50.

Claude Leroux
Maire

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière